

Arrêté du 03 mars 2011 portant nomination à la commission territoriale d'inscription et à la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa

NOR : JUSC1106224A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6, L. 938-1, R. 822-8 et R. 938-1 du code de commerce ;

Vu les propositions de la présidente de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Nouméa, en date du 2 novembre 2010 ;

Vu les propositions du président de la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, en date du 8 novembre 2010 ;

Vu l'avis du Premier président de la cour d'appel de Nouméa et du procureur général près ladite cour, en date du 27 décembre 2010,

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, en date du 28 février 2011,

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission territoriale d'inscription et de la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa :

En qualité de président,

M. Bertrand DAROLLE, président de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Jean-Michel STOLTZ, conseiller chargé du secrétariat général de ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre territoriale des comptes,

M. Philippe PONT, premier conseiller à la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. Thomas GOVEDARICA, premier conseiller à la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Guy AGNIEL, professeur à l'université de la Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. Mathias CHAUCHAT, professeur à l'université de la Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière,

M. Thierry BELTRAND, directeur de l'agence de l'Institut d'émission d'outre-mer de Nouméa, titulaire.

M. André DESPLAT, président de la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. François KATRAWA, responsable du service des entreprises et du crédit de l'agence de l'Institut d'émission d'outre-mer de Nouméa, suppléant.

Mme Jennifer SEAGOE, vice-présidente de la chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, chargée des affaires administratives et financières, suppléante.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie,

M. Jacques-André LESNARD, trésorier-payeur général de Nouvelle-Calédonie, titulaire.

M. Willy WILCZEK, fondé de pouvoir à la trésorerie générale de Nouvelle-Calédonie, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes,

M. Serge BENEDETTO, commissaire aux comptes à Nouméa, titulaire.

M. Jacques LE MAITRE, commissaire aux comptes à Nouméa, suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 3 mars 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés et par délégation,
La sous-directrice du droit économique

Aude AB-DER-HALDEN